

COLUMBARIUM JARDIN DU SOUVENIR

Le columbarium est un lieu où sont déposées les urnes cinéraires contenant les cendres des personnes incinérées.



Le jardin du souvenir du cimetière est un lieu aménagé pour accueillir les cendres de personnes décédées. C'est un endroit spécial où il est possible de se recueillir à la mémoire d'un être cher.



Depuis la Loi n° 2008-1350 du 19 décembre 2008 publiée au J.O. du 20 décembre 2008, il n'est plus possible de :

- Fractionner les cendres pour être remises à plusieurs personnes
- Conserver l'urne à un domicile
- Mélanger les cendres à la terre de sa propre concession
- Inhumer l'urne dans une propriété.

Ne sont plus autorisées que :

- L'inhumation de l'urne dans le caveau familial ou sa fixation sur le monument familial
- L'inhumation de l'urne en sépulture cinéraire (petite sépulture d'un mètre carré, spécialement prévue à cet effet)
- La conservation de l'urne, dans un columbarium, en case
- La dispersion en jardin du souvenir (espace spécialement réservé à cet effet dans un cimetière)
- La dispersion en milieu naturel (sauf sur la voie publique) avec déclaration obligatoire de l'identité du défunt et du lieu de la dispersion, auprès de la mairie

concernée. La municipalité de St Symphorien a équipé le cimetière de la commune d'un jardin du souvenir et d'un columbarium de 12 emplacements pour urnes. La dispersion des cendres dans le jardin du souvenir est gratuite. La plaque d'identification a un coût de 30 euros plus la gravure à la charge de la famille.

La mise à disposition d'un emplacement du columbarium (Plaque d'identification comprise) est à 200 euros pour 25 ans et 400 euros pour 50 ans, la gravure de la plaque est à la charge de la famille.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Notez dans vos agendas Le CMJ organise une journée -jeux le 28 mai de 9 h 30 à 17 h 00. Jeux divers (courses en brouette, parcours du serveur, jeux d'adresse ...). Dès à présent, constituez des équipes de 4 personnes.

DATES A RETENIR

Samedi 16 avril :

~ **CARNAVAL** (Amicale Laïque)

Dimanche 15 mai :

~ **THE DANSANT** (comité des fêtes)

Dimanche 22 mai :

~ **FETE DU BARRES** (Communauté de Communes) à la Duranne (St Vincent de Barrès)

~ **MARCHE AUX PUCES** (amicale laïque)

Samedi 28 mai :

~ **JOURNEE JEUX pour tous** (CMJ)

Samedi 4 juin :

~ **FETE DU VILLAGE** (comité des fêtes)

Dimanche 19 juin :

~ **THE DANSANT** (comité des fêtes)

Samedi 25 juin :

~ **FETE DE L'ECOLE**

Samedi 10 septembre :

~ **FORUM DES ASSOCIATIONS** (des 6 saints)

CCAS : Mardi cartes : en sommeil durant la période estivale.